

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, en date du 14 Janvier à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de MONTCUQ EN QUERCY BLANC 46800, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain LALABARDE, Maire de MONTCUQ EN QUERCY BLANC

<i>Date de convocation du Conseil et affichage :</i> 6 Janvier 2025 <i>Date d'affichage du compte rendu :</i>	<i>Conseillers municipaux : 23</i> <i>Conseillers municipaux en exercice : 23</i> <i>Présents : 20</i> <i>Votants : 20</i>
---	---

<p>Présents : Mesdames DEMON, FICAT, LAFAGE, MATHIERE, MATHIEU, PARAYRE, RECHE, SABEL, SAURAT, SAURT, Messieurs LALABARDE, ARNAL, BARRES, DOCHE, FERRE, LAGARD, LAPEZE, LAPLANCHE, MEYNEN, ROUX Absents excusés : Mme LEQUILLEC, M. MURET, Absent : M. CAUMON Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Jocelyne</p>
--

RAPPEL ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- Validation du dernier procès-verbal du Conseil Municipal
- Création d'un emploi permanent
- Désignation d'un suppléant au SIFA
- Demandes de DETR
- Don en faveur de Mayotte
- Questions diverses éventuelles.

VALIDATION DU DERNIER PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DEBAT

Pas de question

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE- MATHIEU - MEYNEN - PARAYRE - RECHE-SAURAT- SAURT- ROUX- SABEL		

DELIBERATIONS

- **N° 1** : Création d'un emploi permanent

DEBAT			
M le Maire expose que Mme DELMAS Frédérique a obtenu l'inscription sur la liste d'aptitude donnant accès au grade de rédacteur par voie de promotion interne. En conséquence et compte tenu des besoins de la collectivité d'avoir dans son effectif un agent de catégorie B, un emploi de rédacteur à temps complet est créé au 1 ^{er} mars 2025			
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE - MATHIEU -MEYNEN - PARAYRE - RECHE - SABEL - SAURAT - SAURT- ROUX		

- **N° 2** - Désignation d'un suppléant au SIFA

Monsieur le Maire propose à l'assemblée

Pour la bonne organisation de cette assemblée, il est nécessaire de nommer un suppléant. Madame DEMON se propose d'assumer cette tâche

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES- DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE MATHIERE - MATHIEU -MEYNEN - PARAYRE - RECHE - SABEL - SAURAT - SAURT- ROUX		

- N° 3 - Demandes de DETR

Monsieur le Maire propose à l'assemblée

PADEL : la DETR est liée à la subvention de l'Agence du Sport. Si le financement est OK il sera demandé de préciser le mode de fonctionnement croisé avec le tennis.

Question de M. LAPEZE : à quel endroit précis sera installé le padel ?

Réponse de M. Le Maire : entre les jeux d'enfants et le stade. Il y a même la possibilité de faire deux terrains.

Question de Mme DEMON : Ce terrain sera-t-il couvert ?

Réponse de M. Le Maire : non. Les devis fournis comportent uniquement la dalle et l'installation du jeu ainsi que les raccordements électriques, éclairage, armoire. Nous avons deux devis qui ont 20000 € de différence. Nous avons déposé le dossier DETR avec le plus élevé. Notre reste à charge serait de 33000€ sur un investissement de 59040€

Question de M. LAPEZE : Est-il possible de couvrir le terrain en photo voltaïque ? non parce que les dimensions ne correspondent pas.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE- MATHIEU - MEYNEN - PARAYRE - RECHE -SABEL SAURAT - SAURT- ROUX		

N° 4 - DETR POUR LES TOILETTES

Il s'agit de l'aménagement des toilettes publiques boulevard Chapou, face à l'école élémentaire. Ces toilettes seraient les mêmes que celles installées rue du Couvent des Cordeliers.
Coût : 30000€.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE - MATHIEU -MEYNEN - PARAYRE - RECHE - SABEL - SAURAT - SAURT- ROUX		

N° 5 - Don en faveur de Mayotte

Monsieur le Maire propose à l'assemblée

Pour venir en aide à nos compatriotes de Mayotte, Monsieur le Maire propose de verser 1000€ à la protection civile

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE - MATHIEU -MEYNEN - - PARAYRE - RECHE - SABEL - SAURAT - SAURT- ROUX		

N° 6 – Tarifs restauration scolaire

- Monsieur le Maire propose à l'assemblée

Le Département responsable du service de restauration du collège a décidé d'augmenter de 5 centimes les tarifs pratiqués pour la réalisation des repas aux communes à compter du 1^{er} janvier 2025. Monsieur le Maire propose de suivre cette augmentation et de l'appliquer au 1^{er} février 2025

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - ARNAL - BARRES - DEMON - DOCHE - FERRE - FICAT- LAGARD - LAFAGE - LAPEZE - LAPLANCHE - MATHIERE - MATHIEU -MEYNEN - PARAYRE - RECHE - SABEL - SAURAT - SAURT- ROUX		

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 h 15

Le Maire, Alain LALABARDE



Secrétaire de Séance : Jocelyne MATHIEU